

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

lundi 14 juin 2010

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

L'abbé de Cacqueray (FSSPX) traîne l'ancien chauffeur de Mgr Lefebvre devant les tribunaux civils pour de l'argent



Le 8 juin 2010 Max Barret à du comparaître devant un Tribunal de Grande Instance, pour répondre à l'assignation qui lui avait été signifiée par huissier, à la requête de **M. l'abbé de Cacqueray**, Supérieur du District de France de la FSSPX.

Cette procédure en référé visait à l'expulsion de l'Association Familiale et Culturelle Bresse Dombes (AFCBD) (fondée en 1977 à la demande du R. P. Eugène) de l'ensemble immobilier baptisé « Prieuré St-Vincent de Paul – Chapelle du Sacré-Cœur », béni par SE Mgr Lefebvre, ensemble qui avait été acheté, entièrement transformé et aménagé – c'était une usine – par cette Association et M. Max Barret avant d'être mise à la disposition de la FSSPX pour son apostolat.

L'in vraisemblable vient de se produire : l'abbé de Cacqueray, secondé de son sbire l'abbé Cocault-Duverger, vient d'assigner en référé devant les tribunaux de la République, l'ancien chauffeur de Mgr Lefebvre, Max Barret, afin de lui prendre le contrôle des locaux du Prieuré que le pieu laïc et vaillant combattant a financé toute sa vie, acquis et embelli, pour qu'il puisse servir de lieu de culte aux prêtres de la FSSPX !

Ainsi, l'Association Familiale et Culturelle Bresse Dombes (AFCBD) (fondée en 1977 à la demande du R. P. Eugène) et gestionnaire de l'ensemble immobilier baptisé « Prieuré St-Vincent de Paul – Chapelle du Sacré-Cœur », béni par SE Mgr Lefebvre, s'est vue, en la personne de Max Barret, traînée devant les tribunaux

civils par l'apparement et ostentatoirement très pieux abbé de Cacqueray, au mépris de toutes les lois de l'Église et des préceptes divins révélés par Saint Paul, l'Apôtre des Gentils !

Le Courrier de Tychique

ACCUEIL

2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006

NOS NUMEROS du Courrier de Tychique

Année 2010

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
317	322	326	330	333	336
3 janvier 2010 — Annexes au n°317 : On apprend par Le Forum Catholique. — Messe en Français - Madiran.	7 février 2010 — Annexe au n°322 : Sermon public de Mgr Lefebvre du 30 mars 1986.	7 mars 2010	4 avril 2010 — Sainte Fête de Pâques !	16 mai 2010	6 juin 2010
318	323	327	331	334	FLASH
10 janvier 2010 — Annexe au n°318 : Lettre ouverte aux Clercs de tradition.	14 février 2010 — Annexes au n°323 : Le Troisième Secret. — La bataille finale du démon.	14 mars 2010 — Annexe au n°327 : Interview Mgr Lefebvre, Le Figaro du 1er Juillet 1987.	11 avril 2010	23 mai 2010 — Sainte Fête de Pentecôte !	8 juin 2010 — Aujourd'hui j'ai comparu pour la première fois devant un Tribunal de Grande Instance, pour répondre à l'assignation qui m'a été signifiée par huissier, à la requête de M. l'abbé de Cacqueray, Supérieur du District de France de la FSSP X – que je soutiens et défends depuis sa fondation – et de M. l'abbé Duverger, gérant de la SCI de la Ste Croix . — Lire Télécharger
FLASH	324	328	332	335	337

**Le Flash est paru sur le site Tychique
qui publie tous les numéros hebdomadaire de la revue de Max Barret
<http://tychique.net/html/courrier2010.html>**

Et Max Barret de s'écrier de douleur :

« j'affirme avec force que je n'ai jamais eu à souffrir, de la part des modernistes, un tel torrent de haine que celui qui me submerge aujourd'hui, de la part de ceux en faveur desquels j'ai toujours combattu ! »

Max Barret découvre à ses propres frais que pour l'abbé de Cacqueray le véritable ennemi n'est aucunement l'église [secte] Conciliaire et son chef l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, mais bien plutôt tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, entravent le ralliement de la FSSPX à la Rome apostate.

A-t-on besoin d'une autre preuve de la volonté cachée de ralliement de l'abbé de Cacqueray et de son supérieur, Mgr Fellay ?

Il est désormais clair qu'en traînant l'ancien chauffeur de Mgr Lefebvre devant les tribunaux civils, ils affichent leur volonté de trahir Mgr Lefebvre **et de se saisir de son œuvre et de son héritage pour la livrer entre les mains des modernistes et de négocier en contre-partie quelques avantages matériels, honorifiques ou pratiques, les seuls qui comptent pour des clercs qui ont trahi le Sacerdoce sacrificiel catholique sacramentellement valide.**

En échange d'un sacerdoce conciliaire qu'ils déclarent (« *messo voce* ») « **sacerdoce probable** », ils veulent troquer un **confort certain**. Pour eux la probabilité n'existe qu'en théologie, dans la vie matérielle, ils ne connaissent que la certitude.

Le référé de l'abbé de Cacqueray prouve donc son programme de ralliement partagé avec Mgr Fellay.

Quelle honte !

Quelle indécence et quelle ignominie de la part de la part de l'abbé de Cacqueray !

Mais, est-ce bien si étonnant ?

Nos lecteurs commencent à connaître la véritable personnalité que dissimule ce supérieur du District de France de la FSSPX **derrière la vitrine de déclarations cocardières ultra-catholiques et d'une piété tapageuse trop étalée pour être authentique**, dont les figures de style très fabriquées parviennent mal à cacher la duplicité.

Comme le rappelle Max Barret, cet abbé de Cacqueray était encore en culotte courte et jouait aux billes, alors que commençait le combat de l'ancien chauffeur de Mgr Lefebvre pour résister au modernisme et à la destruction de l'Église.

Aujourd'hui, le gamin devenu supérieur de District a adopté comme maître à penser le très sulfureux abbé Celier, préfacé et édité par un ancien franc-maçon proclamé de la Grande* Loge* de France*, et assure lui-même la diffusion du pamphlet « **Benoît XVI et les traditionnalistes** » qui constitue le programme maçonnique du ralliement de la FSSPX à la Rome apostate, béni par la Grande* Loge* de France*¹.

Cet abbé de Cacqueray n'en est pas à sa première forfaiture. Ce qui est nouveau est qu'il donne désormais libre cours à ses ambitions dévorantes, à visage découvert. **Jusque là il agissait sournoisement dissimulé derrière un homme de paille : un laïc piloté par Suresnes.**

Quelle impudence de la part de cet abbé de Cacqueray de s'attaquer ainsi à un symbole vivant de la fidélité à Mgr Lefebvre !

Quelle prétention aussi.

Aujourd'hui à la tête d'une véritable entreprise, le District de France, exerçant des responsabilités qui visiblement le dépasse, Régis de Cacqueray a privilégié le combat immobilier au combat de la Foi !

Quelle carrière eût connu cet abbé s'il n'était rentré au séminaire ?

L'indispensable factotum et nervis n'était pas encore là.

Aujourd'hui, Régis de Cacqueray espérerait devenir laborieusement chef de rayon d'un supermarché en fin de carrière ?

Alors que, par la voie de l'Église et sa docilité, teintée de duplicité, au programme du ralliement de la FSSPX à la Rome conciliaire, le voici promu à un niveau de responsabilité jamais espéré !

¹ <http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-11-11-A-00-Question-about-Bishop-Fellay.pdf>
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-11-03-A-00-Fellay_Celier-deutsch.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-10-17-A-00-Lettre_aux_14_abbes.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-09-15-A-00-FM-Maxence_Point-Hors-serie.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-09-02-A-00-Question_sur_Mgr_Fellay.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-08-05-A-00-Suresnes-Loge_et_divan.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-30-A-00-Jean_Luc_Maxence-Celier.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-27-A-00-Abbe_Celier_edite_par_FM.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-03-12-A-01-Jean-Luc_Maxence_et_Celier_2.pdf

Comme la voie des ordres catholiques est prospère et rentable quand on ne mène plus le bon combat de la Foi catholique, que l'on piétine Mgr Lefebvre et ses fidèles !

Pensez donc ! Un bon prieuré préparé et bichonné par des fidèles qui se sont saignés pendant trois décennies : une attaque en référé devant les tribunaux de la République, et hop ! le coup est joué : « **la vigne est à nous** ! ». « **Tuons l'héritier et la vigne est à nous** » ! **s'écriaient les vigneronns homicides dans cette parabole des clerks simoniaques et prévaricateurs que dénonçaient Notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même, devant ses Apôtres, dans le Temple de Jérusalem, la veille de Sa Passion !**

« **La vigne est à nous !** » **La vigne et le prieuré de Max Barret sont à l'abbé de Cacqueray !**

L'avenir dira tout le mal que l'abbé de Cacqueray aura fait à la FSSPX et combien il aura détruit de vocations, gâché de conversions et ruiné le combat de l'Église catholique.

Il aura aussi très certainement à rendre des comptes devant Dieu et devant tant de malice et de prévarication, il se prépare à l'évidence une éternité peu enviable à laquelle la charité divine livre les mauvais clerks qui, tel Judas Iscariote, ont trahi Notre Seigneur Jésus-Christ et n'ont eu de cesse de s'opposer à la vérité et de persécuter les fidèles catholiques qui l'ont servie.

C'est pourquoi, à la différence de Max Barret, nous ne prions pas pour l'abbé de Cacqueray, mais nous prions Notre Seigneur Jésus-Christ, et la Très Sainte Vierge Marie, Mère du Sacerdoce, de délivrer la FSSPX d'une pareille calamité cléricale, et que le bras de la justice divine en purge l'œuvre de Mgr Lefebvre.

Dieu, donnez-nous de saints prêtres et de l'abbé de Cacqueray délivrez-nous, et délivrez la FSSPX !

Continuons le bon combat

La Rédaction de *Virgo-Maria*

© 2010 *virgo-maria.org*

ANNEXE 1 – Le « Flash » de Max Barret du 8 juin 2010

Le Courrier de Tychique

Flash

- 8 juin 2010 -

Cette date restera gravée dans ma mémoire jusqu'à ma mort !

Aujourd'hui, en effet – **8 juin 2010** – j'ai comparu pour la première fois devant un Tribunal de Grande Instance, pour répondre à l'assignation qui m'a été signifiée par huissier, à la requête de M. l'abbé de Cacqueray, Supérieur du District de France de la FSSPX – que je soutiens et défends depuis sa fondation – et de M. l'abbé Duverger, gérant de la SCI de la Ste Croix .

Objet de la demande : expulsion de l'Association Familiale et Culturelle Bresse Dombes (AFCBD) (fondée en 1977 à la demande du R. P. Eugène) de l'ensemble immobilier baptisé « *Prieuré St-Vincent de Paul – Chapelle du Sacré-Cœur* », béni par SE Mgr Lefebvre, ensemble qui avait été acheté, entièrement transformé et aménagé – c'était une usine – par cette Association avant d'être mise à la disposition de la FSSPX pour son apostolat. Réalisation qui ne put se faire que grâce à l'engagement total de l'AFCBD dont les membres se dépensèrent sans compter tant pour recueillir les fonds nécessaires en vue d'honorer les mensualités de l'emprunt effectué, que pour assurer eux-mêmes les travaux d'aménagement ou payer les entreprises qui en furent chargées.

Depuis 1988, soit pendant 22 ans, l'AFCBD assure la gestion totale de ce tènement immobilier sur le plan financier, matériel, administratif, relationnel payant, entre autres, toutes les charges incombant au propriétaire... Plusieurs économes de Suresnes les ont félicités de la qualité de leur gestion.

Mais cette Association est grevée d'une lourde tare. Son président n'est autre que le rédacteur du « *Courrier de Tychique* » ! C'est lui qui l'a fondée !... Vice rédhibitoire... Bien que la majeure partie des fidèles de la chapelle n'en soient pas des lecteurs, bien que

certain d'entre eux en désapprouvent même les propos, bien que les autres y soient tout à fait indifférents, preuve que ce document n'a aucun lien ni le moindre rapport avec ces fidèles, il faut, pour chasser et anéantir l'importun, en expulser tous les membres de l'Association. Pour un « *ennemi* » on casse tout ! Une communauté vivante, que tous les fidèles de passage s'accordent à reconnaître comme chaleureuse, accueillante, enthousiaste ! Et pour ce faire, Messieurs les abbés de Suresnes ont eu recours, apparemment sans état d'âme, aux tribunaux de la République, enfreignant ainsi les prescriptions de St Paul, (I – III – 6-18) (reproduction au verso). Et ils étaient pressés, puisqu'ils ont choisi le recours à une procédure de référé !... Pour rien !... Ce n'est pas le moins cocasse !...

Lorsque, au début des années 60 je me suis lancé dans le combat, mes pourfendeurs, s'ils étaient nés, en étaient encore à se livrer à des coloriations infantiles sur les genoux de leur mère. Dieu seul sait le nombre de lettres que j'ai adressées à des clercs en mal de modernisme ! J'avais même rédigé une lettre à Jean Paul II ! Elle lui fut remise en mains propres par un de nos « *Scouts Catholiques* » lors de leur voyage à Rome (1983). L'épisode est raconté dans un livre souvenir : « *Par ailleurs, une audience avec le pape avait été prévue. M. Barret lui avait adressé une lettre comme il sait les rédiger. Brice (actuellement Bénédictin – vocation de notre chapelle !) a tendu la lettre au Saint Père, mais... un prélat s'en est emparé !* » Une photo très nette illustre le fait. Ces cinquante années de combats m'ont valu bien des déboires... On ne m'a guère épargné, mais **j'affirme avec force** que je n'ai jamais eu à souffrir, de la part des modernistes, un tel torrent de haine que celui qui me submerge aujourd'hui, de la part de ceux en faveur desquels j'ai toujours combattu ! Que Dieu veuille bien leur pardonner leur égarement !

Mais si les larmes coulent sur mes joues, si mon cœur saigne, si ma terrible souffrance atteint aussi et détruit psychiquement ma fidèle épouse, la carapace tient bon ! Et ils s'y casseront les dents ! Car je ne renierai jamais mon engagement !

Fidélité à Dieu, à sa Très Sainte Mère, et au Christ-Roi !
Fidélité à Mgr Lefebvre et à son enseignement !
Fidélité à la FSSP X... si elle n'abandonne pas le bon combat !

Max Barret



Première épître de St Paul aux Corinthiens (VI – II – 6-8)

« *L'appel aux tribunaux païens* »

« Quand l'un de vous a un différend avec un autre, ose-t-il bien aller en justice devant les méchants, et non devant les saints ? Ou bien ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde ?

« Et si c'est par vous que le monde doit être jugé, êtes-vous indignes de juger les moindres choses ?

« Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges ? A plus forte raison les affaires de cette vie !

« Et quand vous avez là-dessus des litiges, vous allez prendre pour juges des gens que l'Eglise méprise !

« Je le dis à votre honte ; ainsi il n'y a parmi vous aucun homme sage qui puisse servir d'arbitre entre ses frères !

« Mais on va en justice frère contre frère, et cela devant les infidèles ! De toute façon c'est déjà une défaite que d'avoir entre vous des procès. Pourquoi ne pas souffrir plutôt l'injustice ? Pourquoi ne pas vous laisser plutôt dépouiller ?

« Mais non, c'est vous qui pratiquez l'injustice et dépouillez les autres ; et ce sont des frères ! »

+

ANNEXE 2 – Précédente menace d'un laïc aux ordres de l'abbé de Cacqueray contre Max Barret

Suresnes insulte Max Barret : l'abbé de Cacqueray ne supporte plus la vérité !²

nov 22nd, 2008
by La Rédaction.



Dans le numéro 263 de *Tychique*, son bulletin, Max Barret révèle les attaques et les insultes inqualifiables dont il est victime de la part d'un collaborateur laïc de l'abbé de Cacqueray : Voici ce qu'il écrit dans son n°263 du 16 novembre 2008 :

"Il faut que vous le sachiez !

Le rédacteur de ce « Courrier » n'est qu'un vieillard sénile ! Du moins si j'en crois les aimables propos que Mr X m'a adressés par « Courriel » et qu'il me semble utile de vous communiquer :

« C'est vous, Monsieur, qui osez parler de « discrédit » dans votre dernier torchon où vous dégoulinez de haine, de rancœur et de bêtise ? La vieillesse est souvent un grand naufrage, mais elle n'excuse par les jugements téméraires que seuls le confessionnal et le regret public peuvent réparer aux yeux de la Justice de Dieu et des hommes. » (email de Mr X.) Je signale que je n'ai pas trouvé, dans ce «dernier torchon » le mot « discrédit ». Suivent 6 autres lignes de la même veine, dont je vous fais grâce. Je précise donc que je suis âgé de 77 ans et que mon « grand naufrage » intellectuel n'a pas d'autre source. Il est préférable que vous le sachiez pour expliquer les incohérences qui pourraient émailler mon «Courrier » !

² <http://virgo-maria.info/wordpress/?p=147>

On retrouve bien là, en tout cas, le style du webmestre de feu « Honneur.org » dont le site avait dû fermer en raison de ce genre d'amabilités.

Mais qu'on relise mon « dernier torchon » ! Où s'y trouvent « la haine et la rancœur » ?... La « bêtise », on le sait, il en fournit l'explication lui-même. Je lui ai posé la question et quelques autres. Il n'a répondu à aucune... Il élude les vraies questions par des pirouettes habiles, dont vous pouvez apprécier l'élégance. En réalité je n'ai fait qu'évoquer les « nombreuses questions » qui se posent et qui restent « sans réponse ». Car ces questions, elles se posent avec de plus en plus d'acuité, à plus en plus de prêtres et de laïcs, même si elles n'arrivent pas aux oreilles de Mr X, confiné dans son monde virtuel ! Et les « supputations » que j'ai faites ... m'ont été inspirées par l'un de ces vaillants combattants de la première heure, qui a quitté la procession aux flambeaux pour aller prier à la Grotte avec ses enfants... Il se reconnaîtra... Il est utile que la hiérarchie le sache, et qu'elle sache aussi que **nous sommes nombreux à prier pour que ses moyens de communication soient confiés à des impétrants objectifs et plus respectueux de l'information...** Quant à l'exploitation de ce « Courrier » par « Virgo Maria », je n'en suis évidemment pas responsable." Max Barret

Nous ne pouvons qu'observer **le recours envers M. Barret à la même méthode** et aux mêmes violences, menaces, injures et propos semblablement outranciers exprimant le même mépris et la même haine **que ceux qui ont été réservés, par l'intermédiaire de l'un de ses collaborateurs laïcs, par l'abbé de Cacqueray à l'égard de l'abbé Schoonbroodt**, lorsque cet abbé n'a pas craint d'envoyer **un individu laïc menacer un prêtre ordonné sous Pie XII et excommunié par l'église conciliaire, suite aux sacres de 1988**, en signant, en tant que Supérieur du District de France, **une attestation manuscrite destinée à "être produite en justice"** (voir ci-dessous) à l'appui d'un prétexte juridique futile de prétendus droits personnels sur des photos sans valeur concernant des clercs de la FSSPX. Et ensuite **l'abbé de Cacqueray est allé jusqu'à menacer au téléphone l'abbé Schoonbroodt, ce vétéran, excommunié à la même époque que Mgr Lefebvre et au nom du même article de droit canon conciliaire (canon 1364).**

Après *Virgo-Maria* et *Résistance Catholique*, désormais c'est *Tychique* que **l'abbé de Cacqueray voudrait faire taire**. Et bientôt *Sous la Bannière?* et d'autres publications "non alignées" qui ne sauraient manquer de subir sans doute prochainement les mêmes méthodes inqualifiables qui caractérisent désormais le comportement des infiltrés du District de France de la FSSPX et de l'abbé de Cacqueray.

Le **jeu caché et sournois** de l'abbé de Cacqueray, ce *nouveau "confesseur de la Foi"* devient désormais évident : **il cherche par l'intermédiaire de laïcs à intimider ceux qui veulent rester fidèles à l'oeuvre de Mgr Lefebvre** et qui rejettent absolument et résolument des prêtres à l'ordination **par un évêque douteux ou invalide**, et les faux sacrements qu'ils distribuent.

L'abbé de Cacqueray, **tenu par l'abbé Celier** qu'il couvre par ailleurs de son autorité, roule pour le G.R.E.C. et les crypto-ralliés de la FSSPX.

Pour ce "*Bien-pensant ratzinguérien*", la posture consiste à s'affirmer dans la vitrine comme un homme d'une piété sans égale et d'un panache confondant, pendant quedans l'arrière boutique, il s'emploie à actionner des moyens de basse police pour tenter d'étouffer la vérité et menacer ceux qui ne voudraient pas se prosterner devant le "bon" Ratzinger-Benoît XVI, et lui exprimer leur "vive reconnaissance" du "fond du coeur" pour le retrait du décret d'excommunication, ce fruit du **miracle programmé** de la "Croisade du rosaire"...

L'abbé de Cacqueray croirait-il que les fidèles de la Tradition sont des naïfs et des crétins ?

En quelles mains de Tartuffe, le District de France est-il tombé ?

VM

ANNEXE 3 – Précédentes menaces judiciaires d'un laïc aux ordres de l'abbé de Cacqueray contre l'abbé Schoonbroodt, avec la participation active de l'abbé de Cacqueray

Attestation manuscrite signée de l'abbé de Cacqueray et envoyée par l'avocat d'un collaborateur laïc du Supérieur du District de France à l'abbé Schoonbroodt, à l'appui de ses menaces judiciaires (voir le [VM du 22 octobre 2008](#)) :

92154 Soussons

Je, soussigné, André Régis de Caqueray, né le 30 juillet 1967
à Avallon (Yonne), domicilié au 18 rue Clément, 92154 Soussons,
Directeur du site La Porte Latine (www.laportelatine.org)

atteste que Monsieur XX
XXXXXX, est bien l'auteur et le titulaire exclusifs de l'ensemble des
droits sur les photographies listées dans le Procès verbal de constat
établi le 25 juillet 2008 et reproduites sans autorisation par le
site Virgo Maria alors que notre site bénéficie d'un copyright.

La liste des photos présentes dans le constat d'huissier ne
représente que quelques-éléments sur plusieurs de centaines de
photos prises par Monsieur XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX et reproduites
sur le site La Porte Latine.

Je suis informé du fait que cette attestation pourrait
être produite en justice et que toute fausse attestation
expose son auteur à des sanctions pénales.

Je joins à la présente copie de ma carte nationale d'

le trois septembre

R. de

Caqueray
f

